

ASSOCIATION POUR LA SAU- VEGARDE DE LA JEUNESSE DE LA WILAYA D'ALGER Coup d'envoi du Samu scolaire de proximité

M. Abidat, président de l'Association pour la sauvegarde de la jeunesse a inauguré, hier, au centre des loisirs scientifiques d'Alger, le Samu scolaire en présence de représentants des différents secteurs concernés par la prise en charge des jeunes en difficulté.

Initié par le président de cette association, le Samu scolaire de proximité a pour but principal de venir au secours d'une jeunesse en quête d'aide mais surtout de la prévenir contre les fléaux sociaux.

Le Samu scolaire est composé d'une équipe pluridisciplinaire où psychiatres, psychologues, sociologues, médecins généralistes, assistantes sociales, éducatrices, conjuguent leurs efforts en intervenant dans leur milieu comme la famille, le lieu d'instruction, (écoles, CEM, lycées, centres de formation et au sein de leur quartier.

Il a pour mission aussi d'assurer auprès des jeunes une assistance éducative et de soutien. L'équipe, en collaboration avec les psychologues spécialisés en orientation scolaire, tentera de comprendre les raisons des échecs scolaires de l'enfant et de l'adolescent, des violences dans les écoles, des fugues afin de leur apporter la meilleure aide possible. Par ailleurs, elle servira de guide pour les parents dans l'éducation de leurs enfants tout en les aidant à mieux comprendre les problèmes qu'ils traversent. Déperdition scolaire, drogue, errance, tabagisme, sida, violence, danger moral, prédélinquance, délinquance, ce sont-là toutes les raisons qui ont poussé l'association à recourir au lancement d'un Samu scolaire de proximité.

A titre indicatif, concernant la déperdition scolaire, 500 000 élèves quittent l'école chaque année. 25% seulement décrochent le bac, 75% n'arrivent pas en fin de cycle, 38% ne dépassent pas le cycle primaire et 62% sont exclus de l'enseignement.

Quant à la drogue en milieu scolaire, les chiffres sont alarmants. Une enquête effectuée auprès des élèves de CEM, lycées, CFPA a permis de déterminer que sur 450 jeunes, 20% consomment de la drogue près de l'établissement, 40% la consomment loin de leur école. Les résultats ont montré également que 14% en consomment de façon régulière et 20% à l'occasion.

Lors de cette inauguration, M. Abidat a lancé un appel à la représentante de l'Inspection académique d'Alger, présente à cette rencontre, pour que les portes des établissements soient ouvertes à l'équipe du Samu scolaire afin de lui faciliter la tâche. Un appel qui recevra un écho favorable.

Etant une expérience pilote, le Samu scolaire s'élargira à d'autres wilayas du pays.

R. S.

ENVIRONNEMENT

La biotechnologie bientôt développée en Algérie

Le ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire a abrité une rencontre qui a regroupé des cadres du secteur et des chercheurs. Cette réunion présidée par M. Chérif Rahmani, ministre de tutelle, a porté sur l'examen de deux questions essentielles. Il s'agit de faire le bilan du premier avis d'appel d'offres, ainsi que le lancement d'un second qui traite de la biotechnologie. Le ministre a également annoncé que Bouïnan (Blida) sera la ville de la science des biotechnologies.

Amir G. - Alger (Le Soir) - Au cours de son allocution, le ministre a rappelé que la première offre lancée en 2002 a porté sur six projets.

Il est en effet question des déchets solides, de la pollution atmosphérique, la préservation des ressources en eau, l'aménagement du littoral, la biodiversité, ainsi que l'éducation environnementale. L'orateur a souligné que pour aider les chercheurs impliqués, le ministère a mis en place un certain nombre de structures afin d'œuvrer à une gestion financière rationnelle.

Selon lui, les activités de recherche se déroulent correctement sans aucune entrave d'ordre bureaucratique ou administratif.

Le premier bilan certifie que 90% des projets sont bien avancés dans leurs travaux de recherche.

La consommation du budget varie quant à elle de 50 et 60%. Par ailleurs, les reliquats

financiers provenant des 10% des projets défaillants ont été proposés à l'affectation pour les besoins des ateliers de travail, les tables rondes et autres manifestations sur les résultats des recherches.

Les autres aspects abordés dans cette rencontre sont le lancement d'un autre appel d'offres en rapport avec la biotechnologie.

En effet, la biotechnologie moderne est au centre des débats, a fortiori quand les spécimens vivants se retrouvent confisqués par une poignée de sociétés multinationales, a souligné le conférencier.

Ce dernier a également énuméré l'impact des risques que peut engendrer la biodiversité sur les consommateurs. M. Chérif Rahmani a en outre mis en exergue le risque de toxicité dû à l'introduction de gènes qui peuvent entraîner des perturbations non voulues dans l'expression d'autres gènes chez les

vivants. Cela peut se traduire par des allergies et des risques nutritionnels provoqués par la modification de la composition finale. Ceci sans parler des autres risques de contamination engendrés par l'accumulation des résidus toxiques ou de production de toxines.

En marge de son intervention devant les chercheurs, le ministre n'a pas manqué de rappeler l'incidence de la biotechnologie sur l'environnement.

Ainsi, les plantes génétiques, transformées pour résister davantage à certains types d'insectes, peuvent à leur tour donner naissance à de nouvelles générations d'insectes, ce qui représente une menace sérieuse. Dans le même contexte, la confiscation du vivant peut entraîner un appauvrissement des pays démunis à travers le pillage des ressources génétiques et les difficultés qu'auront les agriculteurs à ressemer leurs récoltes.

Sur ce plan, le ministre de l'Environnement a assuré qu'une biotechnologie moderne bien orientée peut rendre service à l'économie nationale et à l'environnement.

Ainsi plusieurs thèmes ont été arrêtés afin de permettre aux chercheurs de faire leur tra-

vail. Il s'agit entre autres des précédés de biodépollution et biorémédiation, à travers le traitement des eaux usées des résidus chimiques des polluants provenant des hydrocarbures, métaux lourds, déchets hospitaliers et produits périmés.

Le deuxième thème énoncé porte sur la préservation des écosystèmes. Cela consiste en la mise au point de plantes résistantes aux stress abiotique et biotique, l'amélioration et la sélection des races animales, et la valorisation des souches microbiennes. Le dernier thème retenu traite de la biosécurité par la mise au point de procédés d'analyse ou de contrôle des organismes génétiquement modifiés.

Les soumissions retenues doivent, selon le ministre, répondre aux préoccupations du secteur. Les structures concernées doivent aussi justifier d'un minimum de moyens. Les mêmes projets sont aussi appelés à favoriser la coopération entre les structures de recherche et le secteur socioéconomique.

A la fin de son intervention, M. Chérif Rahmani a annoncé que Bouïnan, dans la wilaya de Blida, sera sacrée ville des sciences de la biotechnologie.

A. G.

ACHAT DU SECOND METHANIER PAR SONATRACH

Une banque hollandaise rafle l'offre

C'est la "ING Bank", une banque hollandaise, qui a été retenue hier par la compagnie nationale Sonatrach pour l'acquisition d'un second méthanière d'une capacité de 75 000 m³ après celui réceptionné en 2004.

Le choix porté sur la banque hollandaise, qui a coiffé au poteau des banques aussi importantes comme la française BNP Paribas ou les japonaises SMBC et JBIC, a eu lieu après l'ouverture des plis des offres des soumissionnaires (cinq au total).

En effet, la banque hollandaise qui a décroché ce mar-

ché face aux cinq autres soumissionnaires a proposé l'offre la moins-disante avec un service de dette minimum.

Après cette première étape, celle-ci engagera un financement à hauteur de 75 % du montant global du chantier qui est estimé à 152 millions de dollars dont 129 millions de dollars pour la construction du méthanière et le reste pour le paiement des opérations de supervision et des taux d'intérêt intercalés.

Pour rappel, la construction de ce second méthanière a été confiée à l'entreprise japonaise, chantier Universal, le

29 mai 2004 à l'issue de l'ouverture des plis des offres commerciales.

Le reste de cette opération de montage, à savoir 25 % du montant du projet, sera financé par les quatre actionnaires, à savoir Sonatrach, Hyproc, Itochu et Mitsui qui participeront à hauteur de 25% chacun dans le nouveau méthanière.

Pour rappel, ce deuxième méthanière dont la construction débutera en 2007 à Kobe au Japon sera réceptionné en juin 2009.

A noter que la SNTM-Hyproc est l'une des premières au monde à entre-

prendre le transport maritime de GNL.

L'entreprise, qui compte une flotte de seize navires, a lancé un programme de rénovation de ses six méthanières.

Une première enveloppe budgétaire de 120 millions de dollars a été entamée en 2002 dans le but de rajeunir les bateaux de 15 ans.

Il y a lieu de noter que l'idée d'acquisition de deux nouveaux méthanières remonte au début de l'an 2000.

La Sonatrach avait procédé à cet effet à la signature d'un premier accord de principe pour l'acquisition de méthani-

niers avec deux sociétés japonaises Itochu Corp et Mitsui OCK Lines Ltd.

Une société mixte, Algeria Nippon Gas Transport Corporation, détenue à parts égales par les actionnaires aura pour mission d'acquiescer un méthanière de 145 000 m³, affrété à Sonatrach pour une durée de vingt ans.

Le second accord de principe a été signé avec l'armateur norvégien Bergesen pour l'acquisition à parts égales d'un méthanière de 138 000 m³. Il sera affrété à Sonatrach pour une durée de vingt ans.

A. Bettache